



PASS PI c'est 16 prestations cofinancées !

Le **PASS PI** donne aux entreprises l'accès à un panel de 16 prestations en matière de propriété intellectuelle, prises en charge financièrement à hauteur de 50%.

LE DISPOSITIF

- L'INPI peut proposer le PASS PI **lorsqu'un frein bloque la réalisation d'une préconisation** en matière de PI. Pour cela, l'action préconisée ne doit jamais avoir été mise en œuvre par le bénéficiaire (caractère **PEDAGOGIQUE**, découverte) et ne serait pas réalisée sans l'octroi du PASS PI (caractère **INCITATIF**, « coup de pouce »)
- Le PASS PI a pour but de **convaincre l'entreprise** de l'intérêt de cette démarche et **l'inciter à faire appel à un spécialiste de la PI** pour la réaliser.

6 FAMILLES DE PRESTATIONS
en lien avec la STRATEGIE



BREVET



CONTRAT



EXPORT



FINANCES



DÉFENSE



PACK NUMERIQUE

CYBER



LES ACTEURS

L'INPI réalise la prestation en interne uniquement lorsqu'il s'agit des recherches ou des veilles sans analyse. Pour toutes les autres prestations, l'entreprise choisit **un intervenant externe** pour les réaliser. Cet expert peut notamment être un Conseil en PI, un avocat, un spécialiste en PI ou du domaine connexe à traiter.

LA PRISE EN CHARGE FINANCIERE

La participation de l'INPI représente 50% du montant total de la prestation.

► Le montant unitaire d'une prestation est **plafonné à 6 000 € TTC** (soit 3 000 € TTC de financement maximum pour un PASS PI)

- Le **montant cumulé** du soutien financier dont une entreprise peut bénéficier est de **5000 € TTC** (soit 10 000 € TTC de prestations cumulées).
- Pour chaque bénéficiaire, sous réserve du solde disponible, le dispositif est **limité à trois prestations** obligatoirement distinctes les unes des autres (*sauf PASS PI Brevet français*).

UNE QUESTION ?

Contactez votre délégation INPI : <https://www.inpi.fr/fr/nos-implantations>



CONNAITRE SON ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROTEGER SON INNOVATION

RECHERCHE BREVET

Identifier des demandes publiées ou délivrées selon un profil de recherche

- recherche dans des bases de données spécialisées des demandes de brevets et des brevets délivrés sur une thématique donnée

VEILLE BREVET

Etre informé à intervalle régulier des demandes publiées ou des brevets délivrés selon un profil de veille

- recherche dans des bases de données spécialisées sur la base d'un profil d'interrogation défini avec le bénéficiaire

CARTOGRAPHIE DES INVENTIONS

Identifier, visualiser et mettre en perspective des brevets qui présentent un intérêt stratégique pour l'entreprise

- vision globale de l'activité de dépôts de brevets
- tendances dans un domaine technologique
- analyse de l'environnement concurrentiel

LIBERTE D'EXPLOITATION + BREVETABILITE

Vérifier si la solution technique est libre de droit et/ou brevetable sur les territoires visés

- collecte d'informations et analyse des résultats au regard des critères de brevetabilité

ETAT DE L'ART

Identifier les solutions existantes, rendues publiques, qui couvrent des domaines ou sous-domaines techniques, ou qui permettent d'identifier les solutions déjà envisagées au regard de problèmes techniques spécifiques

- collecte d'informations et présentation synthétique et comparative des différentes solutions identifiées

BREVET FRANCAIS

Sécuriser, sur le territoire national, les solutions techniques protégeables par brevet (demande provisoire ou classique) et/ou par certificat d'utilité.

- Elaboration des dossiers, rédaction et présentation des demandes (demande classique de brevet, demande provisoire de brevet, demande de certificat d'utilité) auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).
- Validation du caractère protégeable de la solution technique
- Analyse des risques juridiques (hors liberté d'exploitation)
- Recherche d'antériorités avec analyse de la brevetabilité
- Recommandations propres aux éléments techniques à protéger et à la nature des protections à solliciter



ALLER A L'INTERNATIONAL

MARQUE

Validation du caractère protégeable et stratégie de protection sur les zones géographiques visées

- validation du caractère protégeable - recherche de disponibilité - recommandations sur le choix des signes distinctifs à protéger, sur la nature des protections à solliciter, sur les procédures à privilégier, libellés, titularité des droits, cessions ou concessions à opérer, les stratégies d'acquisition, de cohabitation, de contournement, etc. - négociation - élaboration des dossiers et présentation des demandes auprès des offices

DESIGN : D&M / DA

Validation du caractère protégeable et stratégie de protection sur les zones géographiques visées

- validation du caractère protégeable - recherche d'antériorités - recommandations sur le choix des créations à protéger, sur la nature des protections à solliciter, les procédures à privilégier, la titularité des droits, les cessions ou concessions à opérer, les stratégies d'acquisition, de cohabitation, de contournement etc. - négociation - élaboration des dossiers et présentation des demandes auprès des offices ou des bureaux de droits d'auteur

BREVET

Aider à définir la stratégie brevet d'une entreprise sur les marchés étrangers

- demande de protection sur un ou plusieurs territoires étrangers sur la base d'une demande initiale FR



SECURISER SES RELATIONS

ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUEL

Sécuriser des situations en intégrant des clauses PI dans des contrats relatifs au droit des affaires ou du travail, ou en rédigeant des contrats spécifiques en matière de PI

- contrat relatif au droit du travail, à la gestion des relations avec les fournisseurs, les prestataires, les clients, les partenaires
- contrat de licence ou de cession de droits de PI , accords à forte connotation PI, en France et à l'étranger

CONTRAT COLLABORATIF « PUBLIC – PRIVÉ »

Formaliser des engagements PI avec un acteur public lors de projet de recherche collaborative, de valorisation de résultats de recherche et/ou de transfert de technologie

- sécuriser sur le plan juridique tout ou partie des étapes de la chaîne de recherche et de valorisation, notamment la lettre d'intention, l'engagement de confidentialité, le précontrat, l'accord de consortium ou de collaboration, la cession ou concession de droits issus de la recherche collaborative



EVALUER LES ACTIFS ET MAITRISER LA FISCALITE

EVALUATION D'ACTIFS PI

Apprécier la valeur juridique et financière de droits de PI détenus par une entreprise ou qu'une entreprise souhaite acquérir

- évaluations des apports en nature, fusion-acquisition, cession d'actifs PI, opération d'investissement, arbitrage en vue d'un futur dépôt

MAITRISE DE LA FISCALITE PI

Utiliser et maîtriser les règles fiscales applicables en fonction de ses objectifs de développement

- diagnostic sur l'éligibilité à différents dispositifs fiscaux liés à l'innovation et la PI
- Identification des règles fiscales liées aux opérations mettant en œuvre des droits de PI
- mise en évidence des bonnes pratiques en matière fiscale



AGIR - REAGIR FACE AUX RISQUES CONTENTIEUX

ANALYSE PRECONTENTIEUSE

Faire des choix dans sa stratégie de défense ou d'attaque en matière de propriété intellectuelle sur des territoires étrangers

- mise en évidence des enjeux, des menaces et opportunités, évaluation des forces et faiblesses d'un dossier et propositions de mesures à adopter



PROTEGER SES CREATIONS NUMERIQUES ET SES RESEAUX INFORMATIQUES

NUMERIQUE

Sécuriser les créations spécifiques du monde du numérique
Définir les stratégies de protection en France et à l'étranger

- analyse des éléments à sécuriser
- préparation des dossiers pour la réalisation des démarches de protection et ou de datation, la traçabilité ou l'authentification des créations (hors brevet)
- détermination du régime de protection possible

CYBERSECURITE

Identifier ses vulnérabilités sur le plan informatique
Identifier les mesures préventives ou correctives à mettre en œuvre

- audit flash d'un système ou d'une solution - évaluation des points forts et des vulnérabilités potentielles - analyse exhaustive du code d'une application ou d'un logiciel - vérification de la configuration des systèmes - vérification de la conception d'une architecture d'un système ou d'une solution - identification des vulnérabilités de sécurité liées aux processus d'exploitation ...